

N° 7063**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2015-2016

D E B A T**sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat**

* * *

PAPIER DE DISCUSSION

(6.10.2016)

La Commission se compose de: Mme Josée LORSCHÉ, Présidente-Rapportrice; Mme Sylvie ANDRICH-DUVAL, MM. Gilles BAUM, Yves CRUCHTEN, Georges ENGEL, Gusty GRAAS, Max HAHN, Ali KAES, Henri KOX, Marc LIES, Roger NEGRI, Marco SCHRANK, David WAGNER et Serge WILMES, Membres

*

I. ANTECEDENTS

Afin d'optimiser le suivi financier des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat et de renforcer les droits de participation et de contrôle de la Chambre des Députés, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a décidé en 2006 une nouvelle procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets d'infrastructure dépassant le seuil de 7,5 millions d'euros. En date du 20 avril 2009, ce seuil a été levé à 10 millions d'euros. La liste des nouveaux projets d'infrastructure doit ainsi être soumise à l'approbation de la Chambre des Députés permettant par ce biais l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge des divers fonds d'investissement. La commission de contrôle de l'exécution budgétaire doit quant à elle garantir le suivi financier de chaque projet dépassant le coût de 10 millions d'euros. Pour tout projet dépassant les 40 millions d'euros, une loi spéciale de financement devra être élaborée.

*

II. TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Conformément à cette procédure, la Commission du Développement durable a examiné, au cours de la réunion du 22 septembre 2016, la liste des projets d'infrastructure suivants à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés. Lors de cette même réunion, elle a nommé Madame Josée Lorsché Rapportrice du débat. Elle a adopté le projet de papier y afférent au cours de sa réunion du 6 octobre 2016.

Pour la plupart des projets d'infrastructure décrits ci-dessous, le budget des travaux ne peut à l'heure actuelle pas être défini de façon précise du fait que les études et expertises y relatives ne pourront être entamées qu'après l'accord de principe de la Chambre des députés.

Remarque générale concernant les standards énergétiques des bâtiments fonctionnels

La stratégie poursuivie par l'Administration des bâtiments publics dans le cadre de projets de nouvelles constructions, qui s'appuie sur l'utilisation d'un strict minimum nécessaire d'installations techniques, vise des consommations thermique et électrique minimales. Cette stratégie ne se réduit donc pas à une simple considération des performances énergétiques théoriques calculées, mais à une vue globale qui tient compte de facteurs plus complexes, tels que le confort des utilisateurs, la longévité des matériaux mis en œuvre et les coûts d'entretien.

Pour ce qui est de la rénovation des bâtiments publics existants, l'assainissement énergétique est un élément inhérent aux travaux de transformation, voire d'entretien courant, les mesures d'amélioration de la performance énergétique étant intégrées dans tous les projets. Dans ce contexte, une démarche active visant d'abord à identifier les bâtiments dont la consommation énergétique se révèle supérieure à la moyenne de la consommation de bâtiments comparables est appliquée. Le cas échéant, une étude globale plus approfondie sera ensuite lancée afin de définir les interventions susceptibles d'être exécutées, telles que l'amélioration de l'enveloppe extérieure du bâtiment et autres, sans pour autant perdre de vue les besoins fonctionnels, la faisabilité des mesures et le confort des utilisateurs.

1. Projets du Fonds d'investissements publics administratifs

Auberge de jeunesse et structures d'accueil à Ettelbruck

Réalisation de deux bâtiments au-dessus de la nouvelle gare routière dans le cadre d'un pôle multimodal à Ettelbruck-Gare; un des bâtiments est destiné à abriter une auberge de jeunesse, l'autre étant prévu pour mettre en place des structures d'accueil pour un ensemble d'organisations sociales, éducatives et médicales et services conventionnés.

L'auberge de jeunesse comprendra des chambres pour 100 personnes, une réception et des bureaux, des salles de réunion, un restaurant et une cafétéria, les cuisines nécessaires. Les structures d'accueil engloberont des bureaux, des salles de réunion et des espaces communs.

Dépôt des Ponts et Chaussées & Gestion de l'eau au Fridhaff

Délocalisation des services situés dans la route de Gilsdorf afin de libérer les terrains et d'y implanter des bâtiments d'utilité scolaire (internat, infrastructure sportive) à proximité des lycées de la rue Merten et du nouveau Lycée technique agricole à Gilsdorf.

Le site Fridhaff pourra en l'occurrence regrouper les ateliers et dépôts de l'Administration des ponts et chaussées avec un dépôt de sel ainsi que l'Administration de la gestion de l'eau.

Centre polyvalent de la petite enfance Kirchberg (CPE1 & CPE2) – nouvelles constructions

Reconstruction de 2 nouveaux bâtiments à proximité du site actuel avec ensuite le désamiantage et la démolition des deux bâtiments existants et datant de 1982. Actuellement, les bâtiments construits pour les besoins de la Commission et du Parlement européen sont occupés par des enfants en bas âge dont une garderie et une crèche. Les nouvelles constructions feront place à une garderie pour 350 enfants et 38 personnes encadrantes, à une crèche pour 110 enfants et 40 personnes encadrantes, à des infrastructures d'accueil avec restauration ainsi qu'à des aménagements extérieurs adaptés avec un parking.

Le coût des travaux sera à charge de l'Union Européenne, le rôle de l'Etat luxembourgeois sera celui du maître d'ouvrage et l'Etat devra assurer le préfinancement.

Auberge de jeunesse à Vianden – rénovation et assainissement

Aménagement d'une auberge de jeunesse comprenant une centaine de lits, deux salles de réunion, une salle de conférence avec espace de détente et kitchenette, un réfectoire, une cuisine professionnelle, un logement de service, les pièces pour l'accueil et l'administration ainsi qu'une cafétéria avec terrasse. Le bâtiment en question a fonctionné comme Centre intégré de l'Etat pour personnes âgées jusqu'en avril 2013.

Vu qu'il s'agit d'un site historique au centre de la ville de Vianden se composant de l'église des Trinitaires, de l'ancien cloître acquis par l'Etat en 1953, de son annexe acquise en 1963 et de la maison de maître (Maison König) acquise en 1972, les travaux seront réalisés en étroite collaboration avec le Service des sites et monuments nationaux (SSMN), une partie des travaux étant prise en charge par ce dernier.

Bibliothèque nationale, rue Notre Dame – réaffectation en logements pour jeunes et galerie nationale

Le bâtiment actuel de la Bibliothèque nationale ayant d'abord été l'ancien collège des Jésuites et ensuite l'Athénée de Luxembourg jusqu'en 1964 est situé entre le boulevard Roosevelt et la rue Notre-

Dame à Luxembourg-Ville et sera libéré en 2019 dès l'achèvement de la nouvelle Bibliothèque nationale. En mai 2016, le Conseil de Gouvernement a décidé la nouvelle affectation du bâtiment, à savoir des logements pour jeunes ainsi qu'une galerie nationale.

La galerie nationale aura comme but de promouvoir au niveau national et international les créations passées et présentes des artistes luxembourgeois. Y seront prévus des salles d'expositions permanentes et temporaires, des espaces dédiés aux activités didactiques et éducatives, une salle de conférence, des locaux administratifs, un espace de stockage et un restaurant.

Les 35 logements à créer sont prévus pour des jeunes ayant des difficultés à accéder au marché du logement, une structure, encadrant ces jeunes et composée d'éducateurs, sera mise en place.

Villa Louvigny à Luxembourg – rénovation et assainissement

La Villa Louvigny datant des années 1920 et située dans le parc municipal de la Ville de Luxembourg sera réaménagée selon les besoins du Ministère de la Santé, assainie d'un point de vue énergétique et mise en conformité au niveau de la sécurité. Ce bâtiment ayant d'abord été le siège de RTL a été transformé entre 1998 et 2000 afin d'y accueillir ledit ministère.

Construction d'un nouveau Centre national de crise – sécurisation du site „Château de Senningen“

Le site „Château de Senningen“ hébergeant notamment le Centre de conférences et le Centre national de crise, utilisés lors de réunions de haut niveau, sera sécurisé suivant les normes internationales actuellement en vigueur, entre autres par l'installation d'une clôture surveillée sur le pourtour du périmètre extérieur.

Le nouveau bâtiment du Centre national de crise comprendra également les locaux administratifs du HCPN (Haut-Commissariat à la protection nationale) et une salle serveurs sécurisée pour le CTIE (Centre des technologies de l'information de l'Etat).

Le site „Geimer“ nouvellement acquis sera réaménagé et intégré dans l'enceinte sécurisée.

Ponts et Chaussées et hangar CFL à Echternach

Construction d'un nouveau site commun pour les dépôts, hangars et ateliers du service régional des Ponts & Chaussées d'Echternach ainsi que d'un hall de remisage pour les autobus des CFL.

Palais de la Cour de Justice Européenne – mesures de sécurité

Après la réalisation des bâtiments de la 4ème extension du Palais de la Cour de Justice de l'Union Européenne (2008), de la rénovation des annexes Erasmus, Thomas More et bâtiment C (2013), la 5ème extension est en cours de réalisation. Par rapport aux menaces terroristes susceptibles de viser les institutions européennes, il s'avère désormais nécessaire d'augmenter et d'adapter la sécurité du site.

La Cour de justice transmettra le programme de construction dès la finalisation d'un audit établi au sein de leur institution. Les travaux seront pris en charge par l'Union Européenne, le rôle de l'Etat luxembourgeois étant celui du maître d'ouvrage et assurant le préfinancement.

2. Projets du Fonds d'investissements publics scolaires

Lycée technique Ettelbrück – réaménagement et extension de l'ancien Lycée technique agricole

Réorganisation du Lycée technique Ettelbruck et extension d'une partie du programme dans le bâtiment à rénover du Lycée technique agricole en face après déménagement de ce dernier à Gilsdorf. Après démolition d'une partie des bâtiments de l'ancien Lycée technique agricole (ateliers, serres et internat), le campus scolaire sera réaménagé.

Nordstad-Lycée

Le nouveau lycée est prévu à Erpeldange et comportera les voies de formation pour les classes inférieures de l'enseignement secondaire classique, les classes inférieures et supérieures de l'enseignement secondaire général ainsi qu'un nombre de formations professionnelles. Sa capacité s'élève à 1.200 élèves à plein temps avec environ 680 élèves en régime concomitant.

Université du Luxembourg: Faculté de Droit, d'Economie et des Finances et Institut Max Planck à Luxembourg-Kirchberg

Réalisation du „Campus Kirchberg“ de l'Université de Luxembourg pour la Faculté de Droit, d'Economie et des Finances et de l'Institut Max Planck sur le site occupé encore aujourd'hui par l'Université et l'annexe du Lycée technique du Centre. A l'exception du bâtiment Henri Tudor, les bâtiments actuels sont à démolir. La Fondation Losch réalisera également sur ce site un bâtiment avec auditorios au profit de l'Université.

3. Projet du Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

Nouveau centre pour demandeurs de protection internationale sur le terrain du Foyer Don Bosco (Foyer Lily Unden II)

Il est prévu de construire sur le terrain appartenant à l'Etat une deuxième construction similaire à l'actuel Foyer Lily Unden pouvant accueillir environ 240 personnes c.-à-d. le double de la capacité accueillie par le premier Foyer Lily Unden qui a été construit sur l'ancien parking du bâtiment Don Bosco et mis en service en juillet 2015. Le bâtiment vétuste Don Bosco datant des années '60 et occupant temporairement des demandeurs de protection internationale sera démoli dès que ces derniers auront quitté les lieux. Les surfaces accessoires pourront également être augmentées de manière sensible, la nouvelle structure correspondant au concept du développement urbain du Campus Limpertsberg.

4. Projets du Fonds des routes

Réaménagement de l'Esplanade de Remich

Le projet de réaménagement de l'Esplanade de Remich, initié par l'Administration des Ponts et Chaussées et la Ville de Remich, est un projet complexe visant à intégrer sept projets différents sur le même site et dont les travaux se feront en co-activité. Il s'agit en l'occurrence des 7 projets suivants: réaménagement de l'Esplanade; redressement de la N 10 – rte du Vin; construction d'une piste cyclable; réalisation du réseau d'assainissement; mise en place de mesures anti-crues; rehaussement et extension du quai d'embarcadère; aménagement d'un quai d'accostage pour les bateaux de croisières fluviales. Pour de plus amples détails, il est renvoyé aux documents présentés à la Commission du Développement durable lors de la réunion du 22 septembre 2016.

Le budget estimatif préliminaire est estimé à 16 millions d'euros (TVA comprise).

Réaménagement de la N7

Insertion d'un terre-plein central sur les tronçons à 2+1 voies et sécurisation de la route ainsi que des carrefours sur la N7 entre Fridhaff et la frontière belge. Ce projet résulte de deux audits de sécurité réalisés en 2007 pour la section Fridhaff-Hosingen et en 2009 pour la section Hosingen-Schmëtt et concerne une longueur de 18 km. Il consiste en premier lieu à intégrer un dispositif de séparation avec un point singulier en fin de section sur lesdits tronçons et tient entre autres compte de la section en rampe, des gabarits existants disponibles, des longueurs de développement, des conditions de visibilité en zone de rabattement et dans les courbes à gauche, en tant que facteurs d'insécurité.

Par ailleurs, les audits ont fait lieu de la nécessité de sécuriser également les carrefours en tenant compte les projets déjà existants et en définissant des concepts de réaménagement des carrefours de Fléibour (Sud/Nord), Roudersen, Duerscht et Lausdueren, le dernier avec accès au restaurant. Dans ce contexte, il s'agit d'analyser plus en détail l'incidence de l'intégration d'un séparateur central sur la configuration des carrefours du point de vue de la sécurité et des contraintes liées à l'exploitation des terrains riverains et à l'accessibilité pour les besoins des services techniques, des services de secours et autres.

Finalement, une analyse détaillée concernant l'insertion d'une piste cyclable à proximité de la N7 entre Fridhaff et Weiswampach sera entamée afin de promouvoir la mobilité des cyclistes dans la région.

Suppression du PN17 et aménagement d'un passage inférieur pour trafic motorisé et mobilité douce sur le CR125 menant vers Stafelter à la hauteur du PN17 à Walferdange

L'objectif primaire du projet est l'amélioration de la sécurité de la circulation sur la ligne ferroviaire Nord [Luxembourg-Troisvierges] par l'intermédiaire de la suppression du PN17. Le projet prévoit de remplacer ledit passage à niveau par l'intermédiaire d'un passage inférieur.

Le projet de suppression du PN17 fera partie d'un „Concept global visant la suppression des PN16 et 17 à Walferdange et la mise en conformité de l'arrêt Walferdange“, formé par 3 volets: Aménagement d'un passage inférieur à la hauteur du PN17 (trafic motorisé et mobilité douce); Aménagement d'un souterrain pour piétons à la hauteur du PN16 (Mesure de substitution compensant la liaison piétonnière actuelle entre la rue de Dommeldange et la rue de Montagne à la hauteur du PN16) et Mise en conformité de l'arrêt de Walferdange (mise en place des infrastructures répondants aux besoins des personnes à mobilité réduite et réfection intégrale des quais voyageurs). Ces deux dernières mesures seront réalisées par les CFL.

Le coût total d'investissement du projet de suppression du PN17 est estimé à 15 millions d'euros (TVA comprise).

5. Projets du Fonds du rail

Gare de Kleinbettingen – Renouvellement et modernisation des installations fixes

L'objet du projet consiste plus particulièrement dans le renouvellement et la modernisation des installations fixes à ladite gare et englobe son adaptation aux nouvelles normes en vigueur, l'augmentation de la qualité de service et du confort des passagers ainsi que le perfectionnement du plan des voies.

A cette fin, il est entre autres prévu de renouveler les quais à voyageurs et de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, de construire un nouveau souterrain qui reliera le parking P&R au quai intermédiaire qui sera élargi de même qu'à la rue du chemin de fer. Le bâtiment de l'ancien poste d'aiguillage de Kleinbettingen sera démolé et de nouveaux abris avec une salle d'attente chauffée seront aménagés.

Quant aux surfaces extérieures, la réalisation d'une aire de retournement pour bus, le réaménagement du P&R existant, le renouvellement des installations de voie et la mise en place d'une nouvelle liaison d'appareils de voie sont prévus.

Les coûts estimés s'élèvent à 14.000.000 euros. Le planning de réalisation se situe entre 2017 et 2019.

Système automatisé d'information aux voyageurs

Ce projet vise à aménager un système d'information acoustique et visuel unifié aux gares et points d'arrêt du réseau ferré luxembourgeois. L'avantage consiste à offrir aux clients des informations automatisées, complètes et ciblées sur la circulation des trains en temps réel tant pour les situations normales que pour les situations perturbées tout en réduisant les opérations de maintenance aux moyens d'affichage. Le réseau entier sera équipé de ce système, les gares accueillant un grand nombre de passagers étant considérées comme prioritaires.

III. CONCLUSION

La Commission du Développement durable n'a pas d'objection particulière à formuler à l'encontre des différents projets présentés sur la liste des nouveaux projets à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés.

Elle avise donc favorablement les projets examinés qui contribuent tous à l'amélioration des infrastructures de notre pays et propose à la Chambre des Députés de marquer son accord à l'élaboration des études nécessaires à la réalisation des projets en cause.

Luxembourg, le 6 octobre 2016

La Présidente-Rapporteuse,
Josée LORSCHÉ

